ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EHL



ORDRE DU JOUR:

HORAIRE:

ÉVOLUTION DES HORAIRES DU MARDI 19H : MISE EN PLACE ET CONSÉQUENCES POUR LES AGENTS, AVEC UN PASSAGE PRÉVU AU CST DU MOIS D'AVRII.

CONDITION DE TRAVAIL:

VOS ATTENTES ET PROPOSITIONS ET RETOUR SUR NOS INTERROGATIONS ADRESSÉES À LA DIRECTION

AVANTAGES ET INCONVENIANTS:

DISCUSSION SUR LA GESTION DES BLOUSES (ENTRETIEN PAR LE SERVICE, QUANTITÉ SUFFISANTE POUR LA SEMAINE) ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX PRODUITS MIS EN PLACE

MERCREDI 26 MARS

De 09h30 à 11h30

Maison de Quartier
Salle Barbara

10 Pl. de l'Eglise, 72100 Le Mans

POSEZ VOS HEURES
D'INFORMATION SYNDICALES
AU MOINS 3 JOURS AVANT.